

BIENVENUE À MILAN

LIVRET D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Bienvenue,

Vous venez d'emménager à Milan.

Toute la municipalité, le conseil municipal et les employés vous souhaitent la bienvenue !

Vous trouverez dans ce livret d'accueil les renseignements essentiels qui concernent votre quotidien à Milan.

Notre histoire

Milan, c'est un petit et calme village qui se trouve à moins d'une heure de route à l'est de Sherbrooke et à 26 kilomètres de Lac-Mégantic, situé au pied des Appalaches et peuplé de quelque 350 Milanoises et Milanois. Le territoire de Milan recouvre 130 kilomètres carrés de terres boisées.

La municipalité de Milan fait partie de la Municipalité régionale de comté du Granit dans la région administrative de l'Estrie. On y arrive par la route 214.

Milan a été fondé au milieu du XIXe siècle par des colons écossais, mais aujourd'hui la plupart des résidents de la municipalité sont des francophones.

Par ailleurs, c'est à Milan que s'est déroulée la conclusion de l'histoire légendaire de Donald Morrison, le célèbre hors-la-loi de Mégantic, héros des fermiers écossais de la région à la fin du XVIIIe siècle. Cet homme, surnommé The Megantic Outlaw, repose au cimetière Gisla, en retrait du village (notons que l'on identifie parfois ce Robin Hood québécois comme Morrison - avec les deux lettres s). On l'a surnommé The Megantic Outlaw, parce que c'est dans la rue principale de l'endroit qu'il a tiré le coup fatal sur le constable Jack Warren, chargé de l'arrêter pour cause d'incendie criminel et tentative de meurtre.

Milan s'est fait connaître comme une halte ferroviaire, destinée à l'embarquement du bois fraîchement scié. La construction d'une nouvelle ligne entre Scotstown et Cookshire, au point de jonction de trois « townships » : Hampden, Whitton et Marston, accélère sa fondation en 1877.

Référence: cantondelest.com

Si cela vous intéresse d'en savoir plus sur l'histoire de Milan, vous pouvez vous référer au livre de M. Duncan McLeod disponible à la bibliothèque.

Saviez-vous que:

- le Cimetière Gisla ainsi que le Parc Morrison ont été désignés par la municipalité comme site du Patrimoine?
- la première famille qui arriva en 1854 fut celle de Norman MacDonald avec sa femme Janet et leurs enfants, John, Roderick, Neil, Ann et Bella.
- le premier canadien-français à vivre ici fut J.B.Ouellette.

MOT DU MAIRE

Bonjour et bienvenue à Milan,

Il me fait plaisir de vous accueillir dans notre beau petit village.

Vous y découvrirez un décor plaisant et un environnement plein de vie active avec sa petite église, son parc municipal, sa bibliothèque, son resto, son local des loisirs, son Centre d'interprétation Donald Morrison ainsi que ses différents regroupements de bénévoles tels que l'ACGM (Association Culturelle des Gens de Milan), les Cuisines Collectives, le Comité des Loisirs, le Comité de développement etc...

J'espère que vous vous plairez chez-vous !

Jacques Bergeron, maire

Les conseillers municipaux

Jacques Bergeron,maire

Bianka Côté,siège #1

Michel Rancourt,siège #2

Louiselle Gazaille Rouillard,siège #3

René Turcotte,siège #4

Francine Ross,siège #5

Linda Therrien,siège #6

Les employés municipaux

Sylvia Roy,Directrice générale, sec-très.

Mylène Legendre,Adj. Administrative

Jean-François Boulet,Inspecteur en bâtiment et environnement

Michel Bureau,Inspecteur en voirie

Yvon Robert,voirie

Martin Carron,voirie

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Plusieurs organismes de Milan animent la communauté et intéressent des gens de tous les âges et de tous les intérêts, comme l'Association culturelle des gens de Milan, le Comité de développement de la municipalité de Milan, le Comité des loisirs de Milan, le Comité de la bibliothèque de Milan et le Sentier des Écossais.

SERVICES MUNICIPAUX ET AUTRES SERVICES

BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal et son personnel sont au service des citoyens. Le bureau municipal est ouvert au public du lundi au mercredi de 8h30 à 16h30.

403, rang Sainte-Marie, Milan

Site internet : www.munmilan.qc.ca

Adresse courriel : munmilan@axion.ca

Téléphone : 819-657-4527

Pour tous vos travaux de construction rénovation, démolition ou autres travaux, vous devez obtenir un permis. L'inspecteur en bâtiment et environnement est présent au bureau municipal tous les lundis.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est intégrée au Réseau Biblio de l'Estrie, ce qui permet aux gens de tous âges d'avoir accès à une banque importante de documents, livres, romans, documentaires, etc.

La bibliothèque municipale est ouverte à tous les samedis de 9h30 à 11h30.

<https://www.reseaubiblioestrie.qc.ca>

405, rang Sainte-Marie, Milan

819-200-4244

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

La Municipalité de Milan a une entente avec le service incendie de la Municipalité de Nantes. Le service de police est assuré par la Sûreté du Québec et le service 9-1-1 accueille les appels d'urgence.

La Municipalité de Milan a adopté en novembre 2019, un plan d'intervention pour les mesures d'urgence. Il est très important de compléter le formulaire ci-joint pour la sécurité civile et le retourner au bureau municipal ou par courriel : munmilan@axion.ca



par
CITAM

SERVICE D'IMPARTITION **DES APPELS MUNICIPAUX**

Une porte d'entrée unique
pour les appels citoyens

Motivée par une volonté de bien répondre aux besoins des citoyens et plaçant le service à la clientèle au cœur de ses préoccupations, la municipalité de

UTILISE CE SERVICE.



Composez le **3-1-1**
ou le

Des agents de service à la clientèle vous répondront !



TRÈS IMPORTANT



La municipalité vous invite à créer votre compte B-Citi, car nous pourrions vous informer lorsque nous aurons besoin de le faire en cas d'urgence et autres...

PROCÉDURES POUR CRÉER VOTRE COMPTE B-CITI

- **À partir de votre téléphone intelligent**, téléchargez l'application **b-citi** depuis App Store ou Google Play. (S'il y a lieu, choisissez **b-citi** seulement si le nom de Milan ne figure pas dans le menu déroulant.)
 - Créez votre compte personnel et sélectionnez Milan.
 - Entrez vos coordonnées puis créer votre mot de passe.
 - Vous recevrez ensuite un courriel de validation : cliquez sur **Valider**. Vous aurez ensuite la preuve que votre compte a été créé avec succès!
 - Dans votre compte, vous pourrez maintenant compléter votre **profil**, vos **notifications** et vos **villes**.
-
- **À partir d'un ordinateur**, rendez-vous à l'adresse <https://milan.b-citi.com/> (Vous pouvez essayer avec un navigateur différent en cas de difficulté). Nous vous recommandons d'inclure ensuite cette adresse dans les favoris de votre navigateur. Puis, dans la fenêtre ci-dessous, créez votre compte ou accédez à votre compte s'il a déjà été créé.



L'église Saint-Ambroise

L'église au cœur du village, bâtie par nos ancêtres, fait partie de la paroisse Saint-Joseph-des-Monts. À tous les samedis soirs, à 19h, une célébration est offerte, en plus des autres services, soient baptême, premiers sacrements, mariage ou funérailles. À l'intérieur, le Musée Saint-Ambroise s'y trouve, ouvert au public avec un guide, de juin à septembre et en tout temps les samedis. Un dépliant explicatif et numéroté vous aide. Une magnifique œuvre d'art, unique, du sculpteur Jacques Bourgault de renommée internationale, vaut le déplacement.

Un défibrillateur est accessible en tout temps au garage municipal au : 200, rue Saint-Ambroise et un dans la salle communautaire accessible seulement lors d'événement.



ÉGOUTS ET INSTALLATIONS SEPTIQUES

La zone urbaine de la municipalité est desservie par le réseau d'égout et les eaux usées sont traitées à la station d'épuration. En zone rurale, la vidange des fosses septiques est effectuée selon le calendrier déterminé par la MRC du Granit. Un mémo est envoyé en même temps que l'envoi de la taxation en début d'année.

COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

La cueillette des ordures ménagères et des matières recyclables se fait aux 2 semaines via des bacs roulants. Une fois par année au printemps, une collecte de gros rebuts est prévue pour vous débarrasser d'objets tels meubles, matelas, objets métalliques (électroménagers, chauffe-eau, plomberie, etc), pneus avec roues. Vous référez à la municipalité pour obtenir un calendrier des cueillettes ou sur le site internet de la municipalité.

Vous pouvez consulter le site internet de Recyc-Québec :

www.recy-quebec.gouv.qc.ca



Pour les débris de construction, vous pouvez vous adresser auprès du bureau municipal pour connaître les fournisseurs de location de conteneurs et autres services de débarras des matières encombrantes.

ANIMAUX DOMESTIQUES



La Municipalité de Milan a signé une entente avec **L'ESCOUADE CANINE MRC**.

Qu'est-ce que l'Escouade Canine MRC ?

Depuis plus de 25 ans, l'Escouade canine s'occupe de faire l'enregistrement des chiens dans plusieurs municipalités ainsi que d'assurer le respect de la réglementation concernant les animaux.

Chaque année, l'escouade canine doit faire la vérification de chacune des résidences des municipalités dans lesquelles elle a été mandatée afin de faire l'enregistrement des chiens. Les enregistrements faits par l'escouade dans plus de 75 municipalités de 7 MRC différentes représentent plus de 10 000 enregistrements.

Leur mission est simple, assurer un respect entre les citoyens et les animaux. Leur but n'est pas que tout le monde ait ou aime les animaux. Leur but est que ceux qui ont des animaux les respectent et surtout respectent ceux qui n'en ont pas et qui n'aiment pas les animaux.

L'IMPORTANTANCE DE LA MÉDAILLE

Faire l'enregistrement de votre chien n'est pas une option, mais plutôt votre devoir de citoyen. En plus d'être une Loi municipale, c'est également une Loi provinciale. En d'autres mots, c'est votre permis vous permettant de posséder un chien dans votre résidence tout comme la licence de votre véhicule est votre permis vous permettant de vous promener sur les routes.

De plus, si votre chien est perdu, c'est la médaille qui nous permettra de retrouver son propriétaire. Sachez qu'un chien retrouvé sans médaille et non réclamé après 72 heures devient légalement la propriété de l'escouade canine. **Prix de la médaille : 25\$ par année**

VOUS AVEZ PERDU UN ANIMAL OU VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL?

Dans les deux cas, la première chose à faire est de contacter votre municipalité. En dehors des heures d'ouverture, votre appel sera pris en charge automatiquement par un système d'appel CITAM.

PLAINTES

L'escouade canine est également là pour applique les différents règlements municipaux concernant les animaux.

Site internet: www.escouadecaninemrc.com

Numéro unique pour les citoyens : 418-225-9203

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET LOCAL DES LOISIRS

La salle communautaire de la municipalité de Milan est située au : 405, rang Sainte-Marie.

Le local des loisirs de la municipalité de Milan est situé au sous-sol du : 101, route 214, demander le calendrier des activités au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité; www.munmilan.qc.ca

Il est possible de faire la location du centre communautaire et du local des loisirs. Pour tous renseignements, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 819-657-4527.

AIRES DE JEUX ET PARCS

Le centre d'interprétation Donald Morrison est situé au : 891, chemin Gisla et ouvert pendant la période estivale. Une halte y est également aménagée.

La municipalité a un module de jeux pour enfants au centre communautaire : 405, rang Sainte-Marie.

